

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 34

Artikel: La noce du village
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHE, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



IL Y A CENT-TRENTE ANS

L vibre encore dans les mémoires et dans les cœurs: le lumineux souvenir de la dernière Fête des Vignerons, à laquelle on peut appliquer les vers de Béranger, dans les « Souvenirs du Peuple » :

On parlera de sa gloire,
Sous le chaume bien longtemps,
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra pas d'autre histoire.

Cinquante ans, mettons vingt-cinq ou trente, c'est en général la durée des intervalles entre deux fêtes de vignerons.

Un aimable lecteur a bien voulu nous communiquer un exemplaire du livret officiel de la fête de 1797. Sa bonne conservation témoigne de la qualité du papier et du soin de ses propriétaires successifs.

La couverture de ce livret est ornée d'un élégant dessin à la plume, représentant l'abbé, et au verso de cette couverture d'un dessin représentant le hoqueton.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant l'allocation de l'abbé, qui porte bien l'empreinte du caractère de l'époque, où l'Europe était en pleine guerre.

Nous reproduisons de même les paroles de l'un des chœurs et serons reconnaissants à celui de nos lecteurs qui pourrait nous indiquer l'air sur lequel se chantaient ces paroles.

Le livret qu'on a bien voulu nous confier porte une note manuscrite disant :

« Cette fête a eu lieu le mercredi 9 août 1797, par un temps des plus magnifiques ; il y a eu un concours d'environ 20.000 spectateurs de tout le Pays de Vaud et des pays voisins ».

Discours prononcé par l'Abbé au couronnement des vignerons

Il n'est point en Europe de Fête périodique plus intéressante que celle que nous allons célébrer. Il n'est point d'époque plus heureuse pour cette Célébration que celle qui nous rassemble aujourd'hui ; c'est celle de la Paix qui vient de se conclure entre la République Française et la Maison d'Autriche. — C'est surtout celle de la Paix dont nous avons joui jusqu'à présent par la prudence, et la tendre sollicitude de notre Gracieux Souverain. Car pendant que nos voisins voyaient leurs vignes arrachées, leurs champs couverts de sang et de carnage, leurs maisons pillées et brûlées, nous mangions tranquillement notre pain à l'ombre de nos arbres couverts de fleurs et de fruits, nous vendangions et pressions nos raisins en paix. — Nos maisons, nos villes, nos campagnes rétentissaient de chants de joie et d'allégresse. Oh ! que nous serions heureux, si nous sentions toute l'étendue de notre bonheur !

La Fête que nous allons célébrer avec toute la pompe et la décence qui lui convient. Cette Fête embellie par la présence de nos voisins qui viennent en foule participer à notre bonheur, par celle de notre cher et très-honoré Seigneur-Bailif, a pour but principal d'encourager l'Agriculture, en couronnant publiquement les honnêtes cultivateurs, qui par leur bonne conduite et leurs travaux assidus, ont fait rapporter à leurs fonds tout ce qu'ils pouvaient produire, et ont par là le mieux mérité de cette Société pendant le cours des dernières années. — A cet honneur public et auquel toute belle âme doit être sensible, nous y ajouterons pour la première fois et comme une double récompense une prime fondée en leur faveur à la précédente Parade par la générosité des Seigneurs étrangers, et des personnes de cette ville. — S'ils daignent nous honorer encore de leur présence — Ils verront avec plaisir le bon emploi que nous faisons des fonds dont ils ont gratifié cette Société, et qu'une sage économie rendra plus utile encore, en les répandant dans la suite sur un plus grand nombre d'individus. — Les noms de ces bienfaiteurs sont inscrits pour toujours dans les Régistres de notre Société, et leurs bienfaits sont gravés dans nos cœurs en caractères ineffaçables.

Ceux qui ont mérité les deux premiers Prix, sont :

Abr : Descloux, et J. D. Blanchoud.

Le troisième est J. P. Cardinaux.

Le quatrième Noé Forney.

Deux accessits Ferd: Pillod et Pierre-Etienne: Vodoz.

Réponse des vignerons.

Répondre à tant d'honneurs, ne nous est pas possible, nos cœurs sont trop émus, nous ne pouvons parler ; ce n'est qu'en redoublant de zèle, de soin, d'activité, que nous pourrions prouver notre reconnaissance à la Société.

LA NOCE DU VILLAGE

Dans les tristes années
Où l'Europe étoit en feu,
Nos paisibles contrées
Ont joui d'un sort heureux ;
Puisqu'on voit la paix renaître,
Avec grand empressement
Nous renouvelons la fête, (bis en chœur)
La fête des bonnes gens.

2.

Si la simple nature
Sur-abonde en productions
L'art de l'agriculture
Les transforme en riches dons :
Les cultivateurs honnêtes
Sont donc très-intéressants :
Venez célébrer leur fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

3.

Des prés, des champs, des vignes
Tous les différents travaux,
Assurément sont dignes
De figurer aux tableaux,
Qu'à nos yeux on fait paroître,
Environ tous les six ans,
Pour honorer cette fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

4.

Lorsqu'après les vendanges,
Les produits de nos côtesaux,

Dans nos caves et granges
Recompensent nos travaux :
Envers le premier des Etres
Nous sommes reconnaissants :
Puis nous exaltons la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

5.

Quand parvenus à l'âge,
Qu'on voit nos cheveux blanchir,
De l'hiver c'est l'image :
Nos sens vont se refroidir,
Aimant à nous voir renaître,
Nous marions nos enfants,
Pour perpétuer la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

6.

De la mythologie
Vous découvrez les secrets :
C'est une allégorie
De tous les nombreux bienfaits,
Que la nature fait naître
Du travail de ses enfants,
Dont nous célébrons la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)



AO TSATI DE TRINQUEBALLA
STI 25 DAO MAI DE JUIET 1927

Monsù Marc à Louis dao Conteù,

NOUTRON club des T. I. F. (Tenot-mobilisse Internationalisse Féminisse) m'a tsardzi dé vo z'einvouyi sti papai po vo dere que vo z'ai on rido toupet ! Oi ! ma fai ! on toupet dé la metsance !

Vaitce grand teimps que cein no démedzive dé vo dere vout' affère, ao nom des fennés et ao nom des tenotmobilisse. Kâ l'ein a todzo ion ao bin iena que peindohive ao bet de voutra pllion-ma et que l'est matsourâ delavâ, mourgâ, à tsavon.

Quand l'est bon, l'est prâo ! Mé, Madama Zénobie dé Trinqueballa, sù la présedeinte d'honneù dao Comitê des T. I. F. Jé convoquâ onna réunion de totte mes camerârde dao payi et no z'ein décidâ dé vo bailli l'ôodre dé vo kaisi sù noutron compto, sans quié, gâa dé dévant ! Saraî la granta guîerra des fennés, et, po la leingâ, la voutra l'a biaù itre dé premîre sorte, vo pourâ bin itre einreimblia po fini !

D'abô, vo z'ite d'obedzi de no dere quin gna-gnou vo z'a contâ totte clli meinteri sù les tenotmobiles et stisse qu'ant lo moian d'atsetâ iena de stâo vaiere po traci avoué de cé de lé.

Kâ l'est na croiondzo et na vergogne dé vo esspliquâ que C. H., cein vao dere : Caisse hypothécaire, et lo miméro apri, cein que lo tenot-mobilisse deveissai onco sù la vaiere.

Vo faodra dere la vretâ dein lo Conteù, et vo z'estiûsâ d'avâi dinse mourgâ noutron clubé que l'est, bin âo contraïro, tserdzi dé fère lo bounheù de tsacon sù la terre.

Vù tot vo esspliquâ bin adrai, et pù apri, faodrà clliouë voutron môo et no bailli la paix.

Po coumeinci, « C. H. », l'est lo mot d'ôodre